CAME
CANCELLI AUTOMATICI

SÉRIES **GARD**

BARRIÈRE MOTORISÉE

G12000

Documentazione Tecnica
56
rev. **2.0**
03/2001
© CAME CANCELLI AUTOMATICI
119G56-F

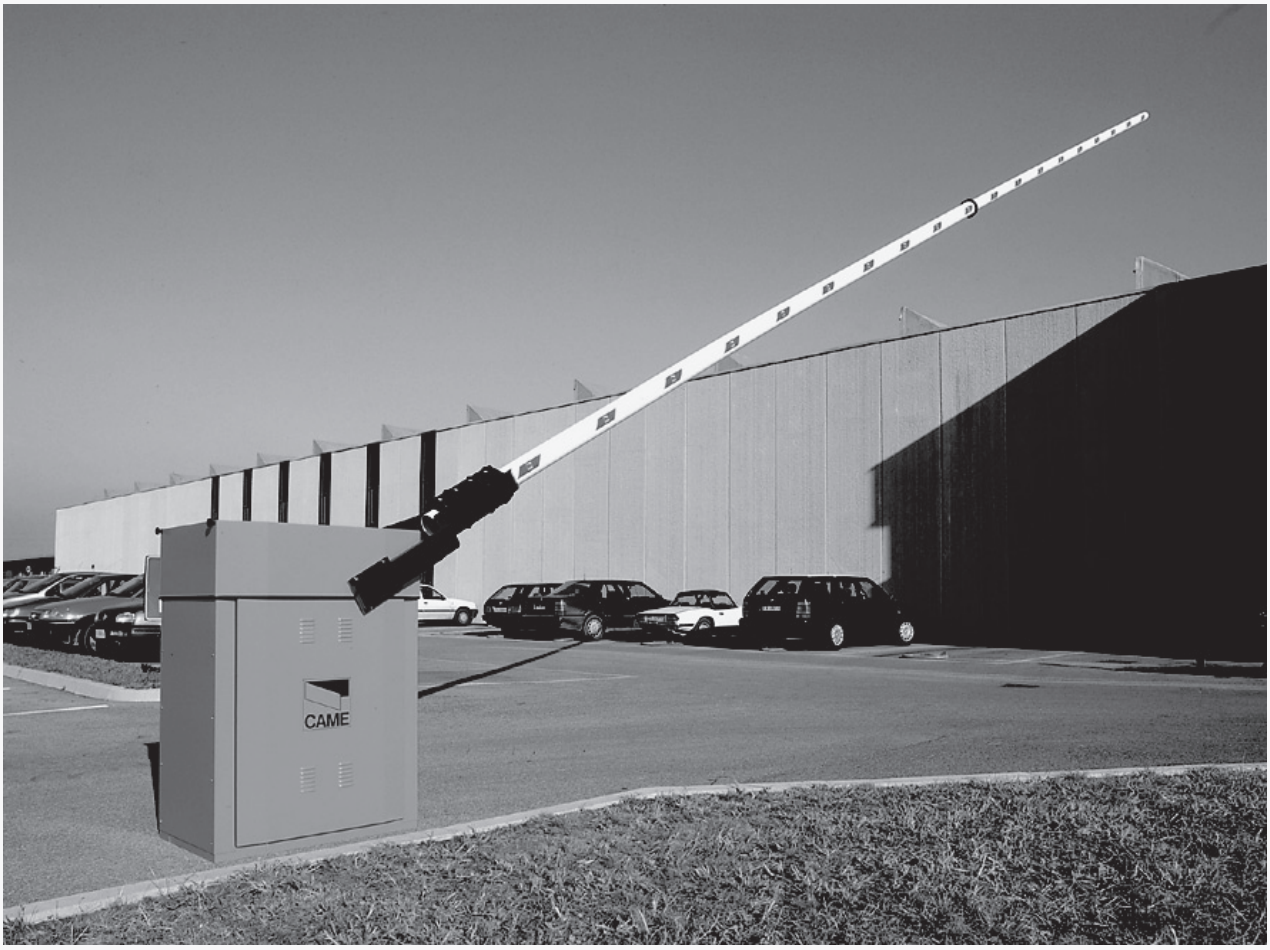

FR

ATTENTION !

Instructions importantes pour la sécurité des personnes :

À LIRE ATTENTIVEMENT !

FRANÇAIS

Introduction

• Le produit devra être uniquement destiné à l'usage pour lequel il a été spécifiquement conçu. Tout autre usage sera donc considéré comme dangereux. La société CAME Cancelli Automatici S.p.A. ne peut être considérée comme responsable des éventuels dommages provoqués par des usages impropres, erronés et déraisonnables • Conservez ces avertissements avec les manuels d'instruction et d'utilisation des composants de l'installation d'automatisme.

Avant l'installation

(vérification de l'installation existante : en cas d'évaluation négative, ne continuez pas avant d'avoir respecté les obligations de mise en sécurité)

• Contrôlez que la partie à automatiser est en bon état mécanique, qu'elle est équilibrée et dans l'axe et qu'elle s'ouvre et se ferme correctement. Vérifiez également que les butées mécaniques d'arrêt nécessaires sont présentes • Si l'automatisme doit être installé à une hauteur inférieure à 2,5 m du sol ou d'un autre niveau d'accès, vérifiez le besoin d'éventuelles protections et / ou éventuels avertissements • Au cas où des ouvertures pour les piétons seraient réalisées dans les portes, il faut que soit installé un système de blocage de leur ouverture pendant le mouvement • Vérifiez que l'ouverture de la porte automatisée n'entraîne pas de situations de blocage avec les pièces fixes environnantes • Ne montez pas l'automatisme retourné ou sur des éléments qui pourraient plier. Si nécessaire, ajoutez les renforts nécessaires sur les points de fixation • N'installez pas le système sur des portes en montée ou en descente (qui ne seraient pas planes) • Contrôlez que les éventuels dispositifs d'irrigation ne risquent pas de mouiller le motoréducteur du bas vers le haut.

Installation

• Signalez et délimitez soigneusement tout le chantier afin d'éviter des accès imprudents dans la zone de travail de la part de personnes étrangères au chantier et spécialement de mineurs et d'enfants • Faites attention en manœuvrant les automatismes pesant plus de 20 kg (voir manuel d'installation). Si nécessaire, équipez-vous des moyens nécessaires au déplacement en sécurité • Toutes les commandes d'ouverture (boutons poussoirs, sélecteurs à clé, lecteurs magnétiques, etc.) doivent être installés à au moins 1,85 m du périmètre de la zone de manœuvre du portail, ou bien là où elles ne peuvent être attrapées depuis l'extérieur à travers le portail. En outre, les commandes directes (à touche, à effleurement, etc.) doivent être installées à une hauteur minimale de 1,5 m et ne doivent pas être accessibles au public • Toutes les commandes en modalité « action maintenue » doivent être installées dans des endroits d'où les portes en mouvement et les zones de transit ou de manœuvre correspondantes sont entièrement visibles • Mettez, s'il n'y en avait pas, une étiquette permanente qui indique la position du dispositif de déblocage • Avant la remise à l'utilisateur, vérifiez la conformité de l'installation avec la norme EN 12453 (essai d'impact), assurez-vous que l'automatisme a correctement été réglé et que les dispositifs de sécurité et de protection et le déblocage manuel fonctionnent correctement • Mettez, là où c'est nécessaire et dans une position bien visible, les Symboles d'Avertissement (Ex. plaque du portail).

Instructions et recommandations particulières pour les utilisateurs

• Conservez la zone de manœuvre du portail propre et sans rien qui risque de l'encombrer. Retirez la végétation se trouvant dans le rayon d'action des photocellules • Ne laissez pas les enfants jouer avec les dispositifs de commande fixes ou dans la zone de manœuvre du portail. Conservez hors de leur portée les dispositifs de commande à distance (émetteurs) • Contrôlez fréquemment l'installation afin de vérifier les éventuelles anomalies et les signes d'usure ou d'endommagements des parties mobiles de l'automatisme, et de tous les points et dispositifs de fixation, des câbles et des branchements accessibles. Maintenez correctement graissés et propres les points d'articulation (charnières) et de frottement (guides de coulissement) • Effectuez des contrôles fonctionnels des photocellules et des bords sensibles tous les six mois. Gardez constamment propres les lames des photocellules (utilisez un chiffon légèrement humidifié avec de l'eau ; n'utilisez pas de solvants ou autres produits chimiques) • Au cas où il serait nécessaire d'effectuer des réparations ou des modifications sur les réglages de l'installation, débloquez l'automatisme et ne l'utilisez plus jusqu'à ce que les conditions de sécurité aient été rétablies • Coupez l'alimentation électrique avant de débloquer l'automatisme pour permettre les ouvertures manuelles. Consultez les instructions • Il est INTERDIT à l'utilisateur de réaliser DES OPERATIONS QUI NE LUI SONT PAS EXPRESSEMENT DEMANDEES ET INDIQUEES dans les manuels. Pour les réparations, les modifications des réglages et pour les opérations d'entretien extraordinaires, ADRESSEZ-VOUS A L'ASSISTANCE TECHNIQUE • Notez la réalisation des vérifications dans le registre des entretiens réguliers.

Instructions et recommandations particulières pour tous

• Evitez de travailler à proximité des charnières ou des organes mécaniques en mouvement • Ne pénétrez pas dans le rayon d'action de l'automatisme pendant que celui-ci est en mouvement • Ne vous opposez pas au mouvement de l'automatisme car cela pourrait entraîner des situations de danger • Faites toujours particulièrement attention aux points dangereux signalés par les pictogrammes appropriés et/ou les bandes jaunes et noires • Pendant l'utilisation d'un sélecteur ou d'une commande en modalité « action maintenue », contrôlez continuellement que personne ne se trouve dans le rayon d'action des parties en mouvement, jusqu'au relâchement de la commande • Le portail peut bouger à n'importe quel moment sans avertissement • Coupez toujours l'alimentation électrique pendant les opérations de nettoyage ou d'entretien.

CAME CANCELLI AUTOMATICI

CAME cancelli automatici s.p.a.
Via Martiri della Libertà, 15
31030 Dosson di Casier
TREVISO - ITALY
www.came.it - info@came.it

Conditions generales de vente

FRANÇAIS

1. GENERALITES
Ces conditions générales s'appliquent à tous les contrats d'achat de matériel Came Cancelli Automatici Spa, ci-après également dénommée également « la société ».
2. OFFRES DEVIS
Les offres de la société sont valables pendant un maximum de 30 jours à compter de leur date d'envoi.
3. COMMANDES
Le contrat de vente est exécuté avec la confirmation de commande écrite de la part de Came Cancelli Automatici Spa ou par l'exécution de la commande par la société. Les commandes adressées à Came Cancelli Automatici Spa, et signées par le client, sont considérées comme une proposition ferme et irrévocable pendant 30 jours après leur date de réception de la part de la société. Toute modification ou ajout de dispositions de ces conditions générales de contrat ou de dispositions de la commande adressée par le client, n'ont aucune valeur s'ils ne sont pas approuvés par écrit par la société. En cas de modifications apportées à la commande, la société se réserve le droit d'annuler aussi bien les modifications que la commande d'origine. La date de livraison de la marchandise indiquée dans les commandes a toujours et dans tous les cas une valeur uniquement indicative et d'éventuels retards ne pourront jamais justifier de demandes de dédommagement ou d'annulation du contrat. Plus particulièrement, la société se réserve le droit d'allonger les délais de livraison ou d'annuler la commande en cas de :
• cause de force majeure ou évènement ne dépendant pas de la volonté de la société ;
• changement de la situation juridique du Client ;
• difficulté d'approvisionnement en matières premières et en composants.
4. LIVRAISON ET EXPEDITION
Le lieu de réalisation de la livraison des marchandises est le lieu de production ou le siège de la société. La marchandise voyage aux coûts, aux risques et danger de l'acheteur ex works selon les termes des incoterms 2000. Sauf accord différent, la société établit au nom et pour le compte du client, le type d'expédition, la route et le type de transport. La société se réserve la possibilité de réaliser et de livrer partiellement les commandes, en émettant une facture séparée pour chaque livraison : dans ce cas, toutes les livraisons partielles seront facturées de manière indépendante et les délais de paiement commenceront à courir à compter de la date de chaque facture ; le client ne pourra donc différer le paiement des livraisons partielles, à la date de la dernière livraison concernant la commande d'origine.
5. PRIX ET LISTES DE PRIX
Les prix sont entendus pour la marchandise rendue franco au siège de la société, H.T., emballage normal compris, coûts d'expédition exclus. Toute référence aux prix catalogue sera entendue comme faite aux prix du dernier catalogue de la société, qui annule les précédents.
6. PAIEMENT
Le non paiement dans les délais convenus entraînera l'application des intérêts prévus par le décret législatif n° 231 du 09.10.2002 et ses amendements et mises à jour successifs, restant valable la demande du dommage le plus grave En cas de retard de paiement les éventuelles pertes dues au change seront dans tous les cas dues par le client à la société. Le client ne pourra engager aucune action ni soulever aucune exception envers la société, si ce n'est après avoir procédé au paiement de la marchandise achetée. La société se réserve le droit de bloquer toutes les expéditions en cours, toutes les commandes en cours en cas d'irrégularité dans les paiements, sans aucun préavis ou droit au remboursement de quelque dommage que ce soit.
7. RENDUS ET RÉCLAMATIONS
Toutes les réclamations devront être formulées par écrit dans les 8 jours suivant la réception de la marchandise, que celles-ci concernent la quantité ou la qualité des marchandises livrées.Les rendus de marchandise ne seront acceptés par la société qu'après accord écrit, et seulement pour des marchandises neuves et emballées dans leur emballage d'origine. Les rendus doivent être accompagnés du document de transport approprié, en indiquant l'autorisation écrite de rendre la marchandise émise par la société, la qualité et la quantité de la marchandise rendue. Les rendus ne pourront être considérés comme acceptés par la société s'ils ne sont pas effectués selon les modalités dont il est question ci-dessus et ne pourra en particulier pas être considérée comme une acceptation de rendu, la prise en consigne de la marchandise au siège ou dans les dépôts de la société.
8. GARANTIE
La société garantit le bon fonctionnement des produits fournis, en relation avec les caractéristiques techniques expressément indiquées par la société dans les fiches techniques des produits.
La garantie ne peut être appliquée en cas d'interférences environnementales de quelque nature que ce soit, provenant de problèmes de fonctionnement des installations existantes ou à créer (fréquences radio – proximités de lignes électriques …).
La garantie est exclue dans le cas d'usure normale de l'équipement, d'erreurs commises lors du montage, d'assemblage, d'installation ou pour des défauts de maintenance et dans tous les cas où les défauts de fonctionnement proviendraient de facteurs étrangers aux facteurs inhérents à la production.
Les délais prévus pour la dénonciation de vices et de prescription des actions incombant à l'acheteur sont les délais prévus par la norme italienne.La société pourra, à son entière discrétion, décider de retirer les marchandises fournies et s'étant avérées défectueuses, en les remplaçant par d'autres ou de réparer les défauts trouvés.
Le client ne pourra demander aucun dédommagement pour des dommages indirects, une perte de bénéfices, de production, et ne pourra en aucun cas prétendre à titre de dédommagement à des sommes supérieures à la valeur des composants ou des produits fournis.
9. REPARATIONS
Les réparations des articles achetés demandées par les clients seront effectuées par la société après accord sur le prix de l'intervention. Dans tous les cas, les frais de main d'oeuvre et de port (aller et retour) seront à la charge du client.
10. RESERVE DE PROPRIETE
Par convention expresse, les marchandises livrées restent la propriété de la société jusqu'au paiement de la totalité du prix de la part du client, quelle que soit la personne étant en possession de la marchandise. Les frais de transport et les autres frais nécessaires à la récupération de l'équipement, comme les frais extraordinaires ou non, seront à la charge du client.
11. DROIT APPLICABLE – RESOLUTION DES LITIGES
Tout litige devant surgir concernant le contrat de vente, sera régi conformément aux normes du droit italien, à l'exclusion de tout autre droit et à titre supplétif par la convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises.
Tout litige sera soumis à la juridiction italienne et sera de la compétence exclusive du Tribunal de Trévise (Italie).
12. DISPOSITIONS CONCERNANT LA PROTECTION DES DONNEES INDIVIDUELLES
Selon les termes de la législation en vigueur concernant la protection des données personnelles, le client est informé que les données personnelles le concernant sont saisies dans la banque de données de la société, ceci étant nécessaire pour le bon déroulement de la relation contractuelle et pour respecter certaines dispositions prévues par la loi, en plus de buts de statistiques, commerciaux, de marketing, de promotion, de protection du crédit, de gestion et de cession de celui-ci. Les données personnelles de l'acheteur sont traitées par des instruments automatisés ou sur papier par des personnes autorisées, en prenant les mesures de sécurité aptes à en garantir la confidentialité. Les données personnelles du client peuvent être communiquées à des organismes, des sociétés du groupe, des sociétés de recouvrement de crédit ou des sociétés, consortiums ou associations ayant des buts commerciaux, d'étude de marché et de marketing. Le titulaire du traitement est la société, à qui le client peut s'adresser pour exercer les droits que lui confère la loi. Dans ce but, l'acheteur est informé qu'il peut avoir accès à tout moment à ses données personnelles, en en demandant la mise à jour, la rectification ou l'annulation et / ou s'opposer à leur traitement.

CARACTERISTIQUES GENERALES

Description:

Barrière motorisée adaptée au contrôle d'accès avec passage jusqu'à 12 m.
- Entièrement conçue et réalisée par CAME S.p.A., conformément aux normes de sécurité en vigueur NFP 25362 et avec degré de protection IP 54.
- Garantie 12 mois, sauf en cas de mauvaise manipulation.

Modèles:

G12000

Barrière avec double motoréducteur irréversible alimenté en 24V c.c. avec foten acier galvanise et verni.

Accessoires complèmentaires

G0121

- Lisse en aluminium constituée de :
  tube 120 mm L=6200 mm
  tube 100 mm L=6000 mm.
- Boulonnerie et accessoires de fixation pour la lisse.
- Soutien fixe pour la lisse.

Accessoires en option:

LB35

Carte pour branchement batteries de secours.

G0461

Kit bandes rouges phosphorescentes pour la lisse.

Attention ! Vérifiez que l'appareillage de commande, de sécurité et les accessoires sont des produits originaux CAME afin de garantir l'installation et d'en faciliter le montage et l'entretien.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

VERSION PRODUIT	ALIMENTATION	ABSORPTION	PUISSANCE TOTALE MOTEURS	INTERMITTENCE TRAVAIL	RAPPORT DE REDUCTION	COUPLE	TEMP DE OUVERTURE	POIDS
1.0	230 V A.C. 24 V D.C.	15 A max	300 W	50 %	1/202	600 Nm	10 s	783 kg *

(* Poids de la structure de la barrière G12000 = 250 Kg - Poids des plaques de contrepoids = 500 Kg - Poids de la lisse art. G0121 = 33 Kg)

MESURES & ENCOMBREMENTS

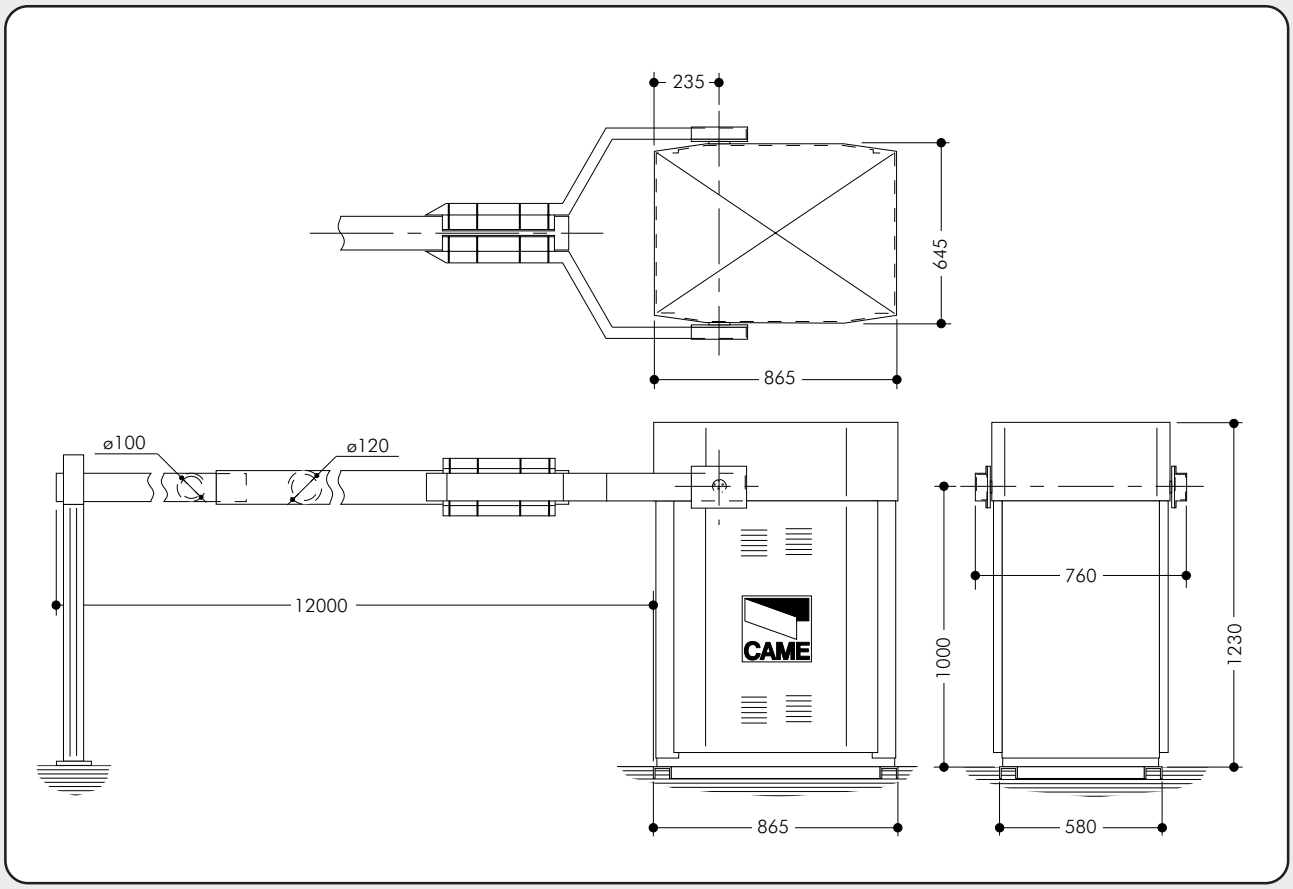

1	***GROUPE MOTORÉDUCTEUR***	Moteurs en 24V c.c.; Réducteur irréversible avec coffrage en aluminium moulé sous pression; Système de réduction avec vis sans fin et lubrification par graisse fluide permanente.
2	***LEVIIERS DE TRANSMISSION***	En acier forgé et zingué; tiges de réglage hexagonales en métal tréfilé; joints autolubrifiants.
3	***ARBRE DE ROTATION***	En acier trempé et recuit C40, monté sur supports monobloc avec brides terminales pour fixer la fourche de la lisse..
4	***SYSTÈME DE CONTREPOIDS***	Composé de plaques rectangulaires de 25 Kg chacune.
5	***DÉBLOCAGE***	Manuel, avec poignée en PVC et câble sur gaine autolubrifiante; serrure de sécurité.
6	***FÛT***	Structure portante en profilés en acier et revêtement extérieur en tôle d'acier 25/10 pliée sous presse; tous deux sont zingués et vernis en orange RAL 2004
7	***CONTREBASE***	En profilé en U en acier zingué, avec agrafes et boulons de fixation de la structure.
8	***BRAS DE TRANSMISSION DE LA LISSE***	En acier zingué et verni en noir RAL 9005; fourni en deux parties symétriques prêtes pour l'assemblage.
9	***LISSE***	En aluminium, alliage 6060 TA16, verni en blanc RAL 9010; fournie en deux pièces de section circulaire (120 et 100 mm) pouvant être assemblées à la dimension désirée.
10	***ARMOIRE***	Boîtier en ABS avec degré de protection IP 54, installé en position horizontale.

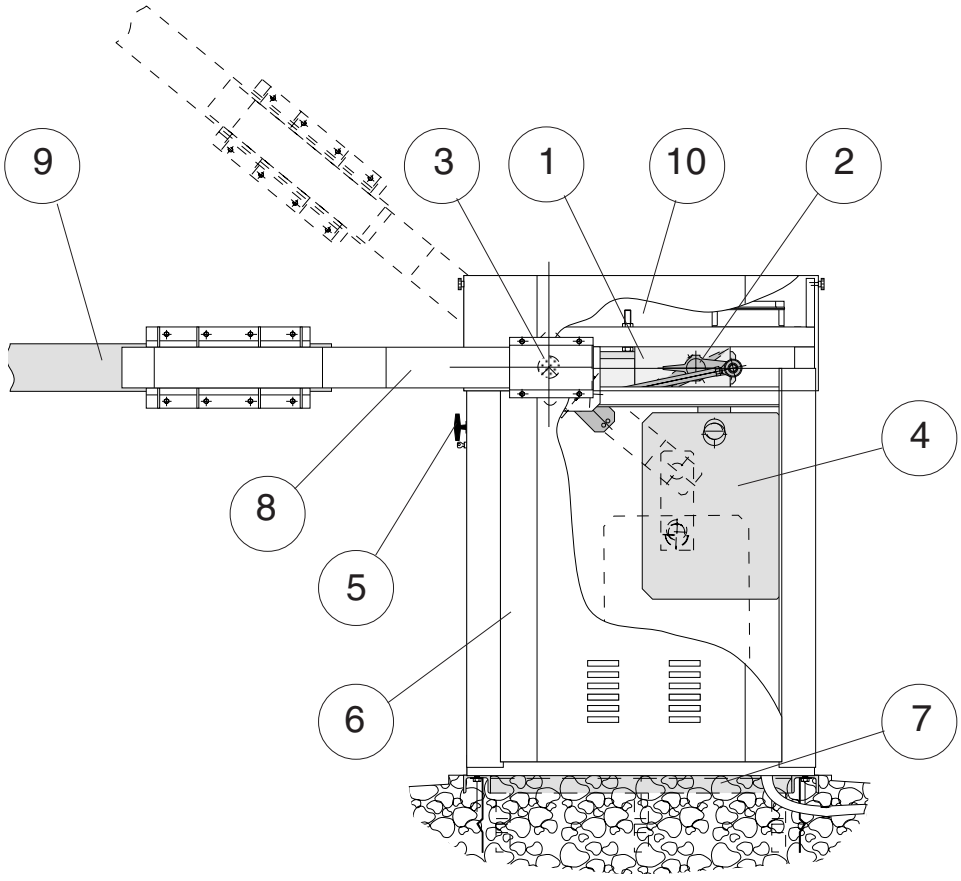

1- MONTAGE DES PARTIES FIXES ET TRAÇAGE

a) tracer les axes longitudinaux et transversaux de la barrière en marquant les positions prévues du fut et de l'appui fixe de la barrière.

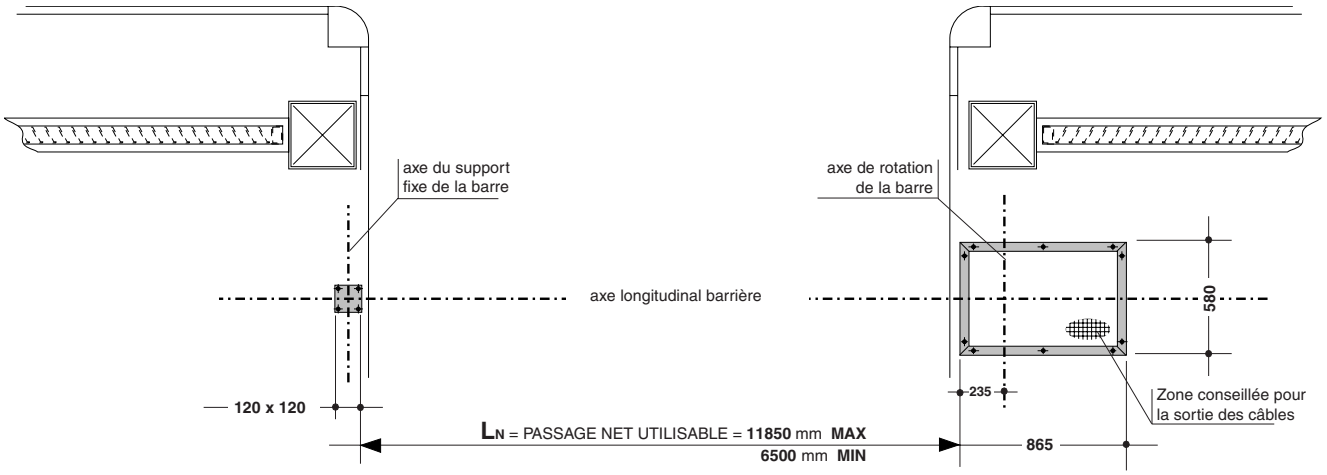

b) enlever la plaque de fixation du fût et y monter les pattes de scèllement, tout en protégeant les vis (avec de la graisse et/ ou du ruban détachable)

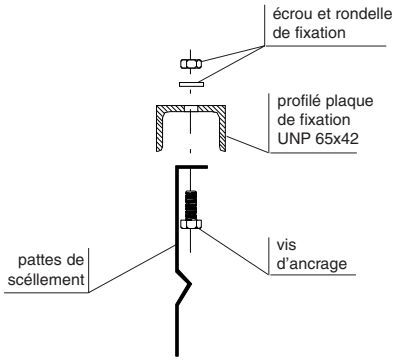

c) sceller la plaque de fixation dans le ciment, en vérifiant la parfaite mise a niveau et la sortie des câbles de l'installation électrique dans la zone indiquée.

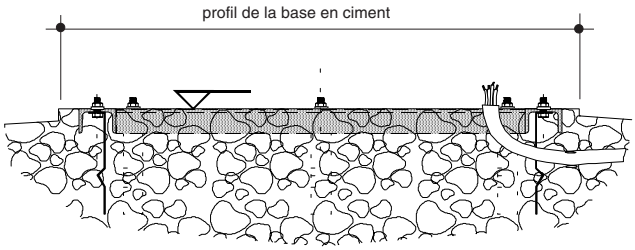

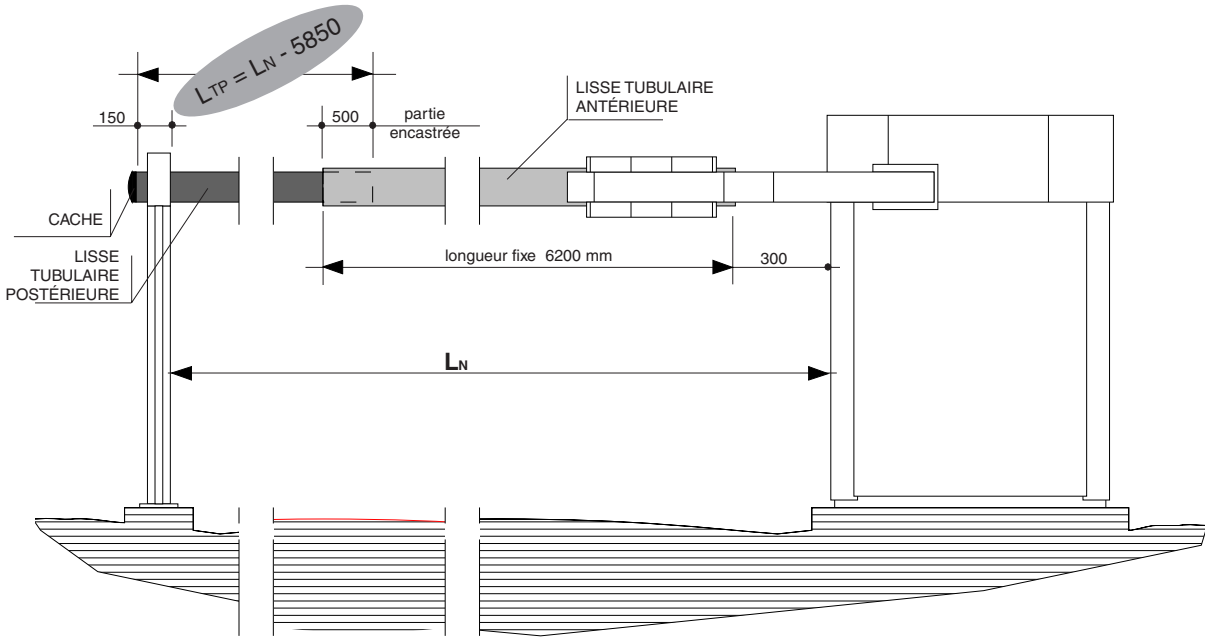

a) déterminer la longueur LTP du tube postérieur (100 mm) en appliquant la formule indiquée, procéder au découpage sur mesure et monter le cache;

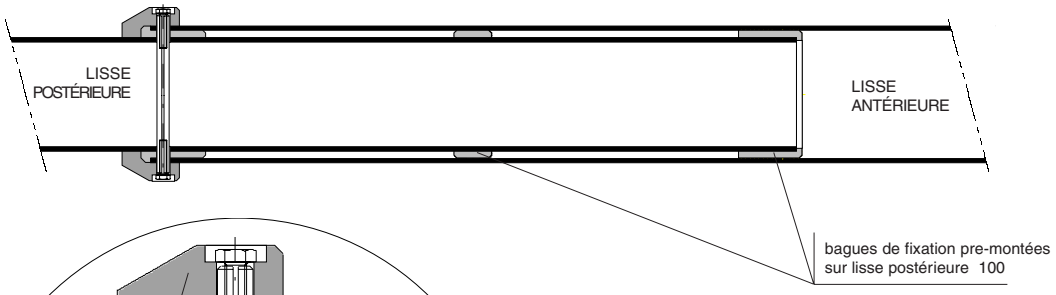

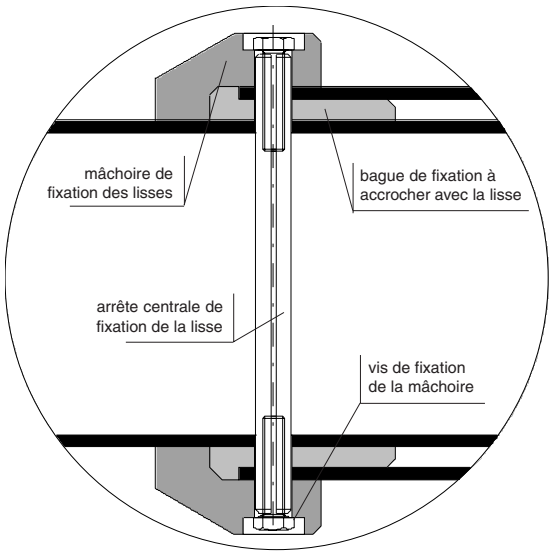
mâchoire de fixation des lisses
bague de fixation à accrocher avec la lisse
arrête centrale de fixation de la lisse
vis de fixation de la mâchoire

b) assembler la lisse en introduisant la lisse postérieure dans la lisse antérieure (120 mm, mesure fixe 6200 mm) et en insérant l'arreête centrale; puis monter et serrer les deux mâchoires de fixation;

a) ôter le capot (en le soulevant) et les parois de l'armoire; nettoyer les bases en ciment et libérer les boulons des pattes de fixation en enlevant les protections et les écrous;

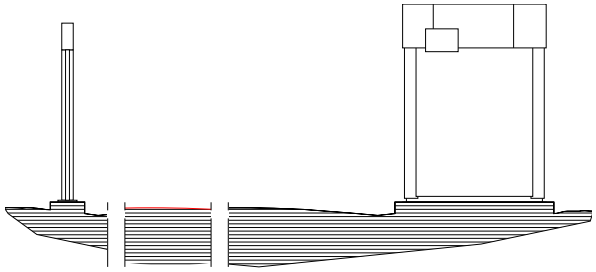

b) positionner le fût et le fixer à la base de fixation;

c) positionner et fixer l'appui fixe de la lisse de manière à ce qu'il soit en axe longitudinal parfait avec le fût;

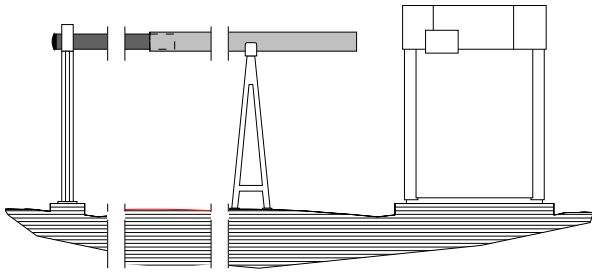

d) à l'aide d'un chevalet et de l'appui fixe, approcher la lisse à la hauteur nécessaire, dans l'axe de travail;

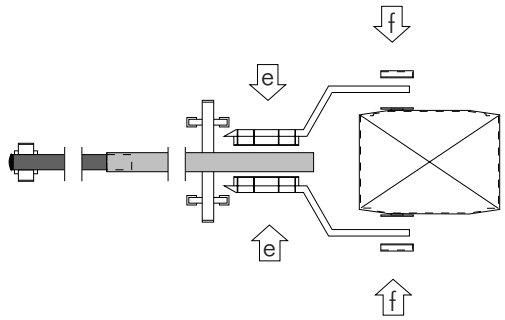

e) monter la fourche en joignant les deux bras de transmission sur la lisse, mais sans serrer les boulons;

f) fixer, ensuite, la lisse aux bras de transmission sans serrer les boulons;

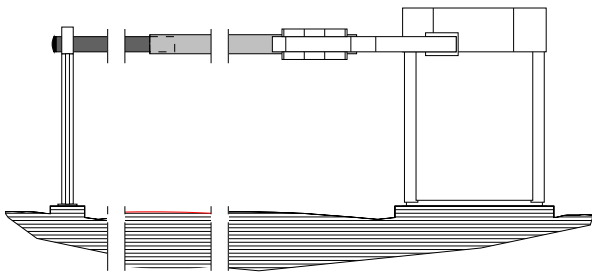

g) vérifier que l'axe est toujours correct et effectuer les éventuelles corrections, fixer ensuite la barre à la fourche et la fourche à l'armoire de façon définitive.

a) monter la poignée et, en la tournant, débloquer les motoréducteurs après avoir tourné la clé de sécurité.

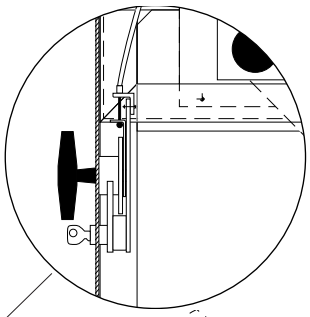

b) enfiler les plaques de contrepoids sur le support, tour à tour à droite et à gauche, jusqu'à ce que la tige commence à se lever.
N.B.: si toutes les plaques de contrepoids ne sont pas utilisées, il faut les bloquer avec un collier serre-tube pour éviter qu'elles ne sortent durant le mouvement.

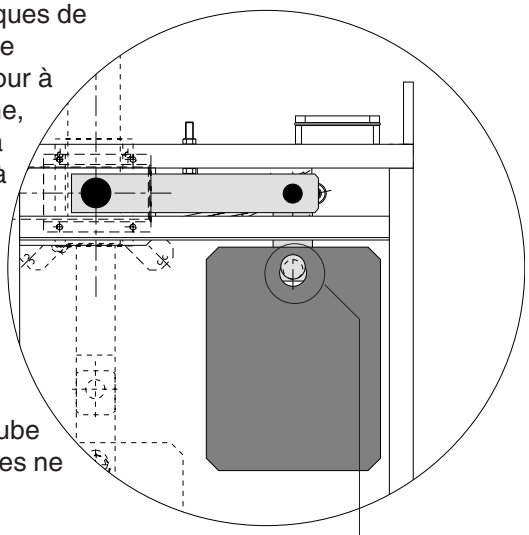

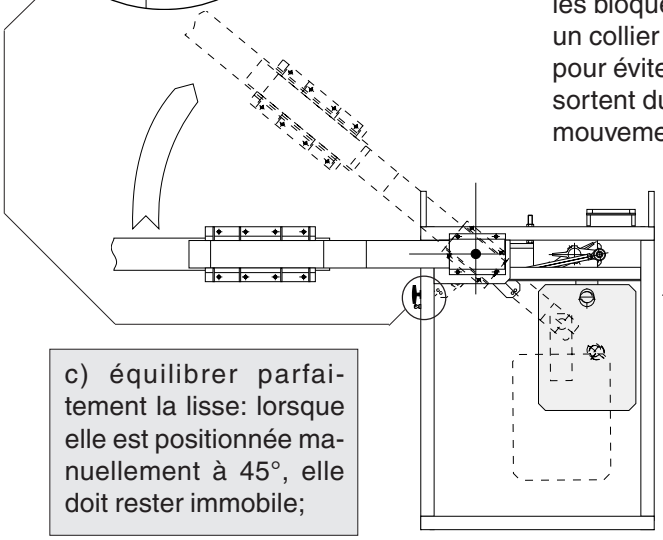

Collier serre-tube

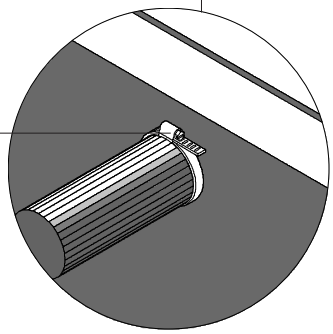

c) équilibrer parfaitement la lisse: lorsque elle est positionnée manuellement à 45°, elle doit rester immobile;

d) régler le dispositif d'arrêt mécanique vertical en vérifiant que l'angle d'ouverture de la lisse ne dépasse pas 90°.

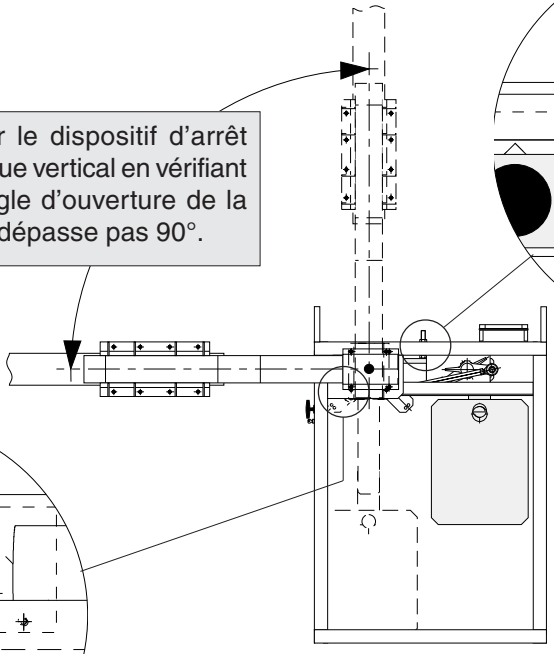

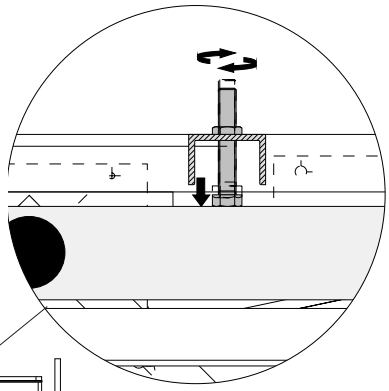

e) régler le dispositif d'arrêt mécanique horizontal, la lisse abaissée.

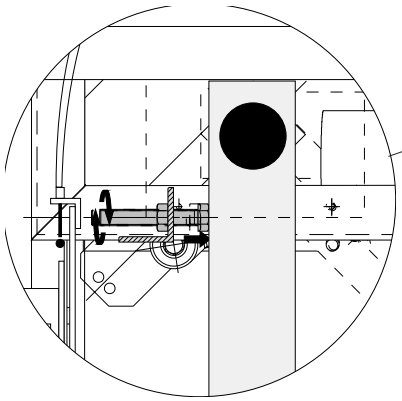

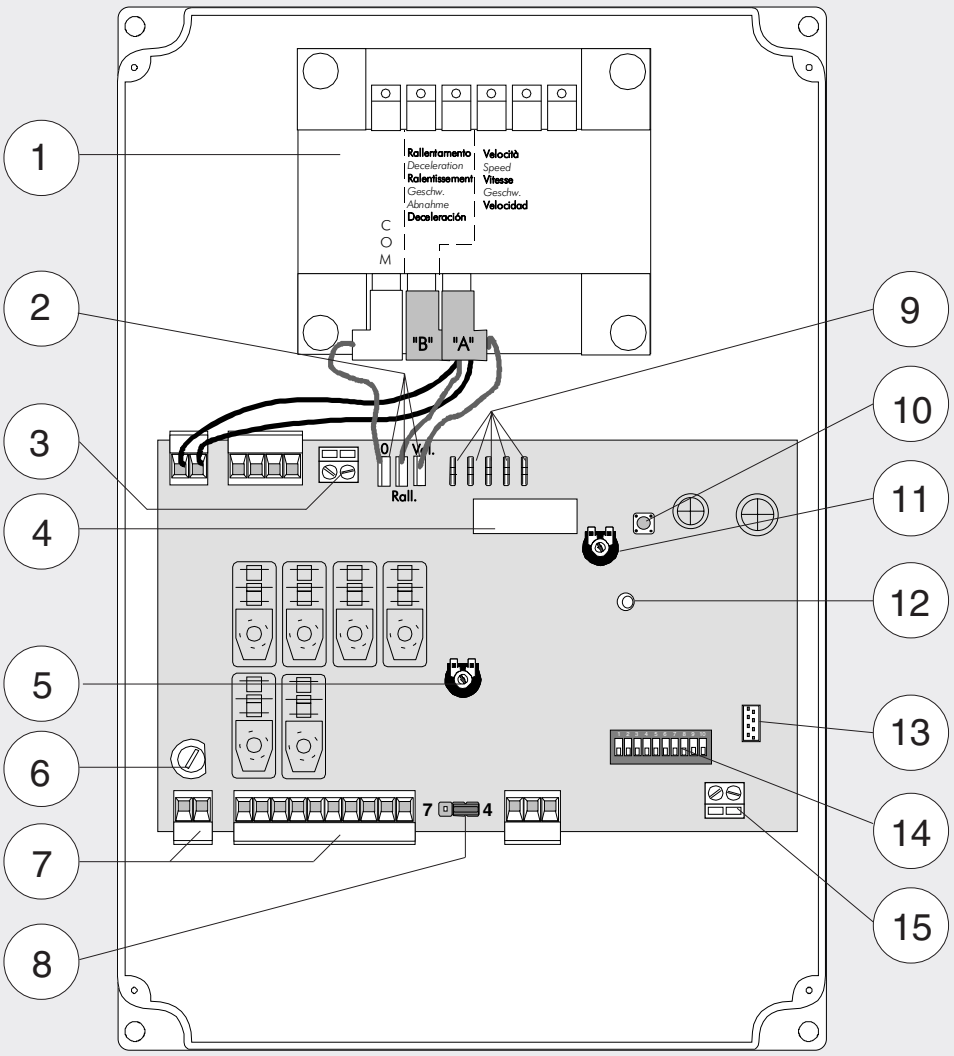

PRINCIPAUX COMPOSANTS

1) Transformateur
2) Connecteurs pour alimentation moteur
3) Plaque à bornes de connexion pour moteur
4) Fusible accessoires 2A
5) Réglage du dispositif amperometrique (trimmer SENS)
6) Fusibile de ligne 3,15A
7) Plaque à bornes de connexion
8) Jumper sélection type de commande pour bouton-poussoir en 2-7
9) Connecteurs prévus pour le branchement chargeur de batteries LB35
10) Bouton-poussoir mémorisation codes
11) Réglage temps de fermeture automatique (trimmer TCA)
12) LED de signalisation code radio /fermeture automatique
13) Branchement carte radiofréquence (voir tableau pag. 11)
14) Dip switch "sélection fonction"
15) Plaque à bornes pour l'antenne

La carte de commande doit être alimentée avec une tension de 230V sur les bornes L1 et L2 et elle est protégée en entrée par un fusible de ligne de 3.15A.
Les dispositifs de commande sont à basse tension (24V) et protégés avec fusible de 2A. La puissance totale des accessoires à 24V, ne doit pas dépasser 40W.

Sécurité

Il est possible de brancher des photocellules et de les programmer pour:
a)Réouverture en phase de fermeture;
b)Stop total: arrêt de la barre avec conséquente exclusion de l'éventuel cycle de fermeture automatique; pour reprendre le mouvement, agir sur les boutons-poussoirs ou sur l'émetteur radio;
c)Fonction de fermeture immédiate: la barrière s'abaisse automatiquement dès que le vèhicule a dépassé le rayon d'action des dispositifs de sécuritè (ex: photocellules) sur les bornes 2-C5 du armoire de commande;
- Dispositif ampèremétrique: voir NOTE;
- Temps de fonctionnement fixe de 20 secondes.

Accessoires branchés

- Carte LB35 permettant l'alimentation de l'automatisme avec batteries en cas de coupure de courant. Une fois la tension de réseau rétablie, elle procède également à la recharge des batteries (voir feuille d'instructions correspondante);
- Clignotant de mouvement;
- Récepteur radio à insertion.

Autres fonctions pouvant être sélectionnées

- Fermeture automatique. Le temporisateur de fermeture automatique est autoalimenté à la fin du temps de la course en ouverture. Le temps réglable est programmé, cependant, il est subordonné à l'intervention d'éventuels accessoires de sécurité et il est exclu après une intervention de "stop" total ou en cas de coupure de courant;
- Détection obstacle. Quand le moteur est arrêté (lisse fermé, ouvert ou semi-ouvert, cette position est obtenue avec une commande de stop total), annule toute fonction de l'émetteur ou du bouton-poussoir en cas d'obstacle détecté par les dispositifs de sécurité (ex. Photocellules) ;
- Fonctionnement "homme mort".
- Préclignotement en ouverture et en fermeture;
- Activation d'une sortie à 24V pendant les phases de mouvement et en position de fermeture;
-Fonctionnement "slave" en cas de deux moteurs associés (voir page 15);
- Fonction augmentation de l'action de freinage de la barrière;
- Types de commande :
  -ouverte - fermée - inversion;
  -seulement ouverture.

Réglages

- Trimmer T.C.A. = Temps de fermeture automatique : de 0" à 120";
- Trimmer SENS = Sensibilité ampèremetriqué min/max.

***Attention**: avant d'intervenir à l'intérieur de l'appareillage, couper la tension de ligne et débrancher les batteries (si branchées).*

NOTA

En présence d'obstacle, le dispositif ampèremétrique de blocage cause:
a) si en phase d'ouverture, l'arrêt de la barre;
b) si en phase de fermeture, l'inversion du mouvement.
Attention: dans le case b), après 3détections d'obstacle consécutives, la barre s'arrête en ouverture et la fermeture automatique est exclue. Pour reprendre le mouvement, il faut agir sur les boutons-poussoirs ou sur la télécommande.

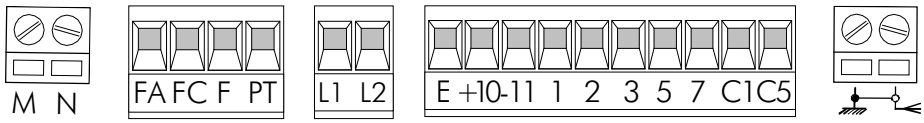

M
N

Moteur 24V A.C.

F
FA

Connexion fin de course ralentissement en ouverture

F
FC

Connexion fin de course ralentissement en fermeture

L1
L2

Alimentation 230V A.C.

10
11

Alimentation accessoires 24V A.C. max. 40W

10
E

Sortie 24V		
	en mouvement (ex. clignotant)	DIP 3 OFF
	en mouvement et en position de fermetutre	DIP 3 ON

10
5

Lampe-témoin 24V - 3W max. "lisse ouverte"

1
2

Bouton-poussoir arrêt (N.C.) *(voir **sélection fonctions***

2
3

Bouton-poussoir OUVERTE (N.O.)

Pour installer plusieurs boutons-poussoirs, brancher:
- les boutons-poussoirs **stop** en <u>série</u>
- les boutons-poussoirs **ouverte** et **lampe-témoin** en <u>paralléle</u>

2
7

Connection radio et/ou bouton-poussoir (N.O.).
Pour commande, voir DIP 2

Fonctionnement bouton-poussoir: seulement fermeture

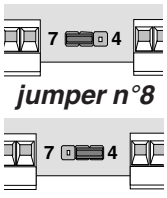

2
C1

Contact (N.C.) de réouverture pendant la fermeture.
Si non utilisée .....

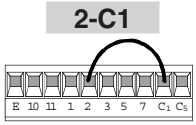

2
C5

Contact (N.C.) de fermeture immédiate.
Si non utilisée .....

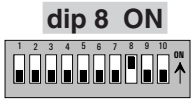

Branchement de l'antenne

SÉLECTION DES FONCTIONS

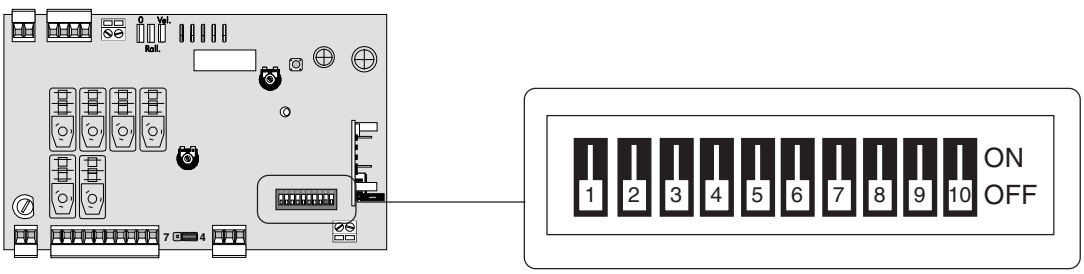

ON activée — OFF exclue

1 = fonction ***fermeture automatique***

- exclue le fonction de fermeture immédiate (8 ON)

ON activée — OFF exclue

2 = fonction comande radio et bouton ***"seulement ouverture"*** (avec récepteur branché)

ON exclue — OFF activée

2 = fonction comande radio et bouton ***"ouverte-fermée-inversion"*** (avec récepteur branché)

ON activée — OFF exclue

3 = fonction ***sortie 24V en mouvement et en position de fermeture***

ON exclue — OFF activée

3 = fonction ***sortie 24V en mouvement***

ON activée — OFF exclue

4 = fonction ***"homme mort"***

ON activée — OFF exclue

5 = fonction ***préclignotament en ouverture et fermeture***

ON activée — OFF exclue

6 = fonction ***détection obstacle*** *(avec moteur en fin de course)*

ON activée — OFF exclue

7 = fonction ***slave***

ON exclue — OFF activée

8 = fonction ***fermeture immédiate***

- brancher le dispositif de sécurité sur 2-C5;
- exclure la fonction fermeture automatique (1 OFF)

ON exclue — OFF activée

9 = fonction ***stop total***

- brancher le dispositif de sécurité sur 1-2

ON activée — OFF exclue

10 = fonction ***augmentation action de freinage de la lisse***

RÉGLAGES

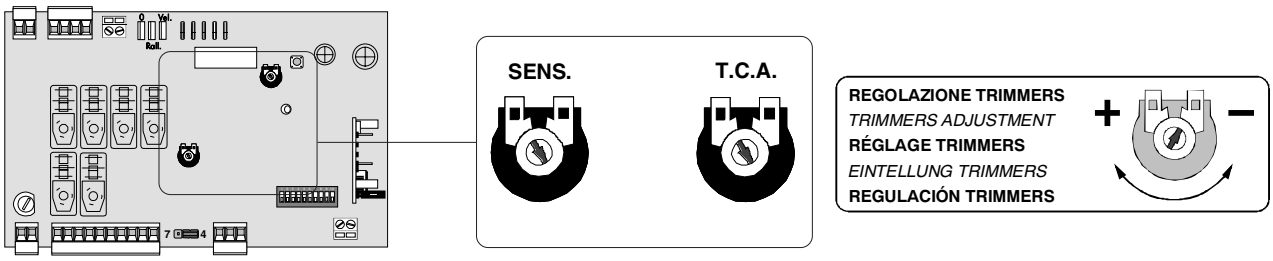

Trimmer SENS. = Réglage sensibilité amperometrique min./max.

Trimmer T.C.A. = Réglage du temps de fermeture automatique, min. 0" - max. 120".

PROGRAMMATION DE LA COMMANDE RADIO

PROCEDURE

A. placer une carte AF **.
B. codifier le/s émetteur/s.
C. mémoriser la codification sur la carte base.

A — INSTALLATION DE LA CARTE AF

Frequence / MHz	Carte radiofréquence	Emetteur
FM 26.995	**AF130**	**TFM**
FM 30.900	**AF150**	
AM 26.995	**AF26**	**TOP**
AM 30.900	**AF30**	
AM 433.92	**AF43S / AF43SM**	**TAM / TOP**
	AF43SR	**ATOMO**

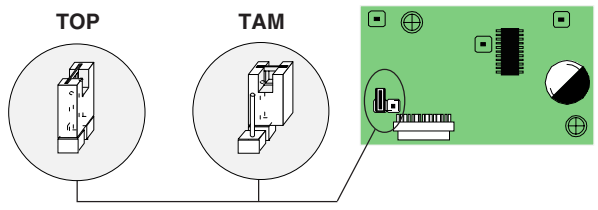

(**) Pour les émetteurs de fréquence 433.92 AM (série TOP et série TAM) il faut positionner le pontet sur la carte AF43S correspondante de la façon indiquée.

⚠ La carte AF doit OBLIGATOIREMENT être branchée en l'absence de tension car la carte mère ne la reconnaît que quand elle est alimentée.

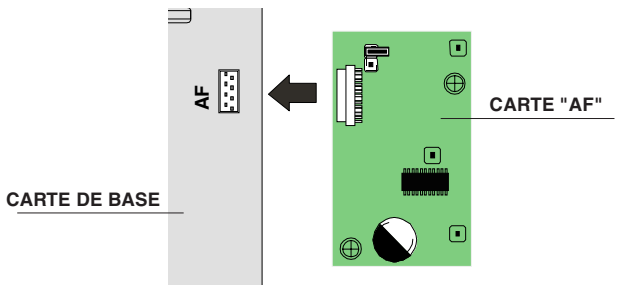

TOP AU QUARTZ

PROCEDURE COMMUNE DE CODIFICATION
T262L/M-T264L/M-T2622M
T302L/M-T304L/M-T3022M

1. taper un code (également pour les archives)
2. placer un cavalier de codification J
3. mémoriser le code
4. enlever le cavalier J

1. code

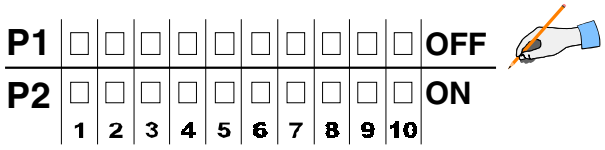

2.

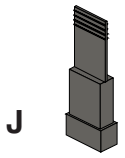

3. appuyer en séquence sur P1 ou P2 pour mémoriser le code; à la dixième impulsion, une double sonnerie confirme que le code a été mémorisé

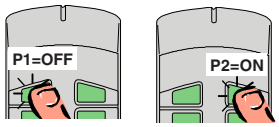

4.

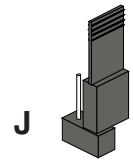

T2622M - T3022M

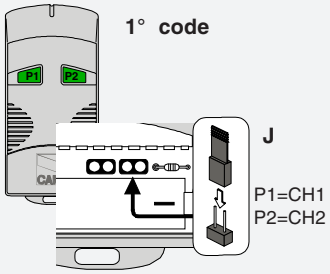

2° code

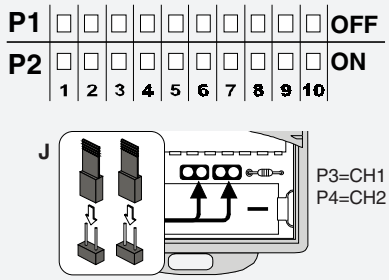

T264L/M - T304L/M

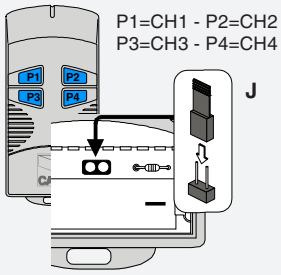

T262L/M - T302L/M

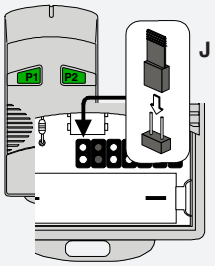

La première codification doit être effectuée en maintenant les cavaliers en position pour les canaux 1 et 2, comme d'après la fig. A; pour des saisies successives éventuelles sur des canaux différents, voir fig. B

fig. A

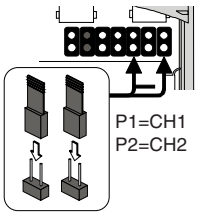

fig. B

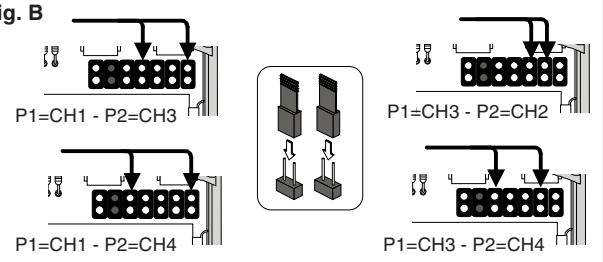

ATOMO

AT01 - AT02

voir les instructions qui se trouve dans l'emballage
de la carte AF43SR

T432M - T312M

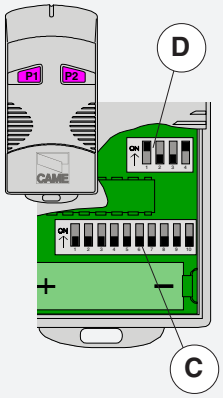

saisir le code sur le commutateur dip C et le canal sur D
(P1=CH1 et P2=CH2, saisie de défaut)

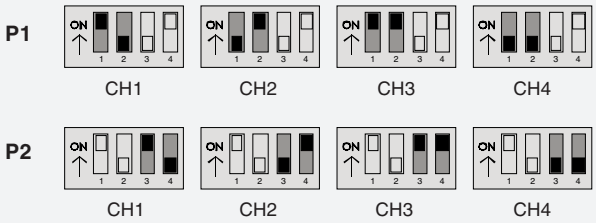

T434M - T314M

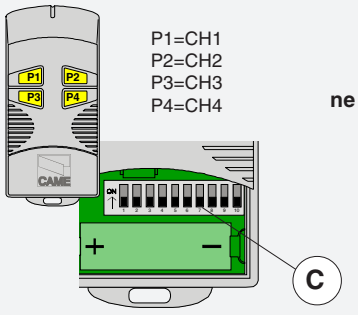

P1=CH1
P2=CH2
P3=CH3
P4=CH4

ne saisir que le code

T432S

voir instructions sur
l'emballage

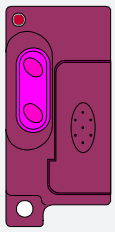

TAM

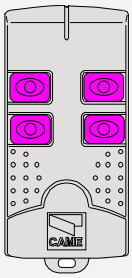

T432
T434
T438

voir la notice d'instructions qui se trouve dans
l'emballage

TFM

T132
T134
T138

T152
T154
T158

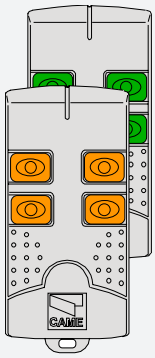

C

MEMORISATION DU CODE

- En maintenant appuyée la touche "CH" LED clignotant (Fig.1), envoyer une commande avec la touche de l'émetteur: le LED stest allumé a signaler que la mémorisation a été exécutée (Fig.2).
ATTENTION: La mémorisation du code sur la carte doit êtreeffectuée seulement quand la barrière est fermée.

N.B.: Si, successivement, on veut changer le code des émetteur, il suffit de répéter la séquence décrite ci-dessus.

Fig. 1

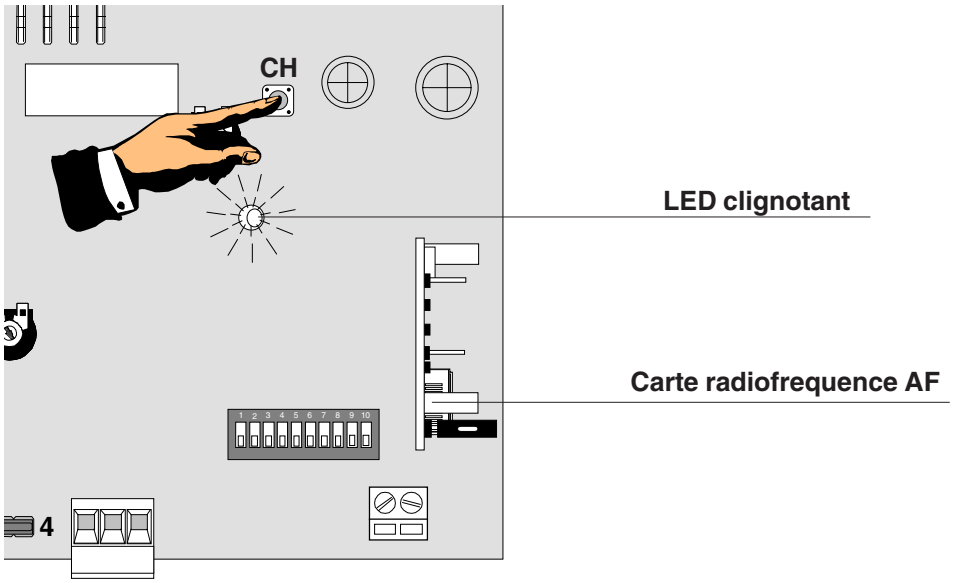

Fig. 2

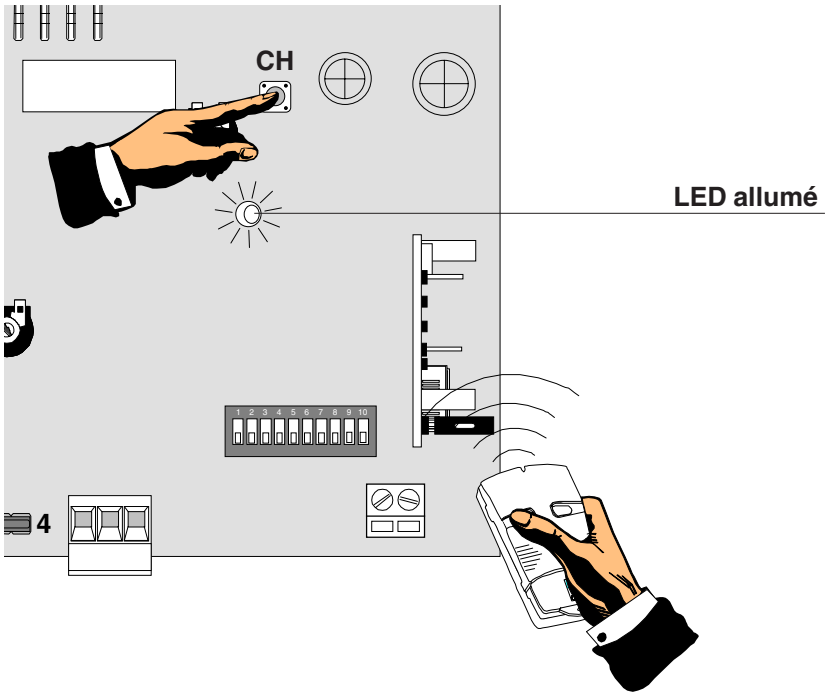

CONNEXIONS POUR 2 MOTEURS ACCOPLÉS AVEC COMMANDE INIQUE

1) Sur l'une des deux armoires, placer le dip-switch **7** sur **ON** pour désigner le moteur correspondant comme piloté (slave).

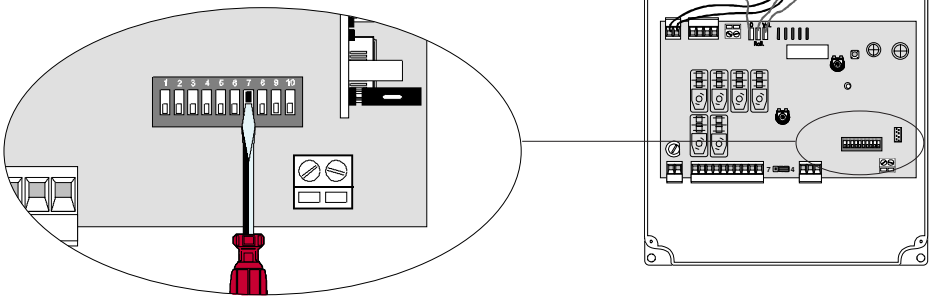

2) Effectuer seulement sur la plaque à borne pilote les branchements électriques habituellement prévus;

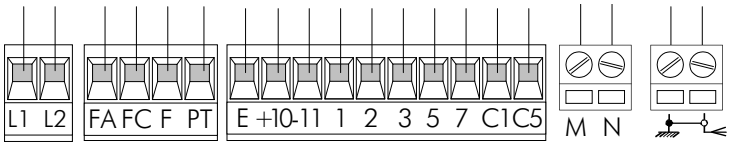

3) Brancher les deux armoires aux bornes de blocage interdépendent de la façon indiquée sur la figure.

Plaque à bornes du 1° moteur pilote

Plaque à bornes du 2° moteur slave

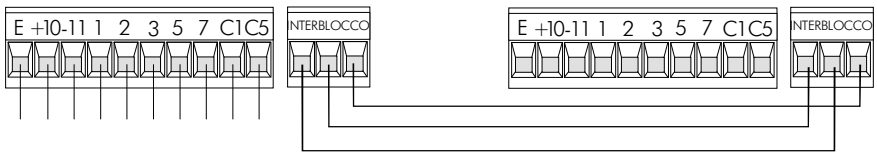

NOTE

Toutes les données ont été contrôlées très soigneusement. Nous n'assumons de toute façon aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions éventuelles.

CAME CANCELLI AUTOMATICI

® Assistenza Tecnica
Numero Verde
800 295830
Web
www.came.it
E-mail
info@came.it

SISTEMA QUALITÀ CERTIFICATO
TÜV MANAGEMENT SERVICE ISO 9001

CAME CANCELLI AUTOMATICI S.P.A.
Dosson di Casier (**TREVISO**)
(+39) 0422 490960 (+39) 0422 490944

CAME LOMBARDIA S.R.L._____Cologno M. (**MI**)
(+39) 02 26708293 (+39) 02 25490288

CAME SUD S.R.L. _____**NAPOLI**
(+39) 081 7524455 (+39) 081 7529109

CAME (AMERICA) L.L.C._____**MIAMI** (**FL**)
(+1) 305 5930227 (+1) 305 5939823

CAME AUTOMATISMOS S.A_____**MADRID**
(+34) 091 5285009 (+34) 091 4685442

CAME BELGIUM_____**LESSINES**
(+32) 068 333014 (+32) 068 338019

CAME FRANCE S.A.____Nanterre cedex (**PARIS**)
(+33) 01 46130505 (+33) 01 46130500

CAME GMBH_____Korntal bei (**STUTTGART**)
(+49) 07 11839590 (+49) 07 118395925

CAME GMBH_____Seefeld bei (**BERLIN**)
(+49) 03 33988390 (+49) 03 339885508

CAME PL SP.ZO.O_____**WARSZAWA**
(+48) 022 8699933 (+48) 022 6399933

CAME UNITED KINGDOM LTD___**NOTTINGHAM**
(+44) 01159 387200 (+44) 01159 382694